



## Section de l'Ardèche

# Compte rendu de la réunion du comité hygiène et sécurité et conditions de travail du 28 novembre 2014

## Déclaration liminaire

Madame la présidente,

Lors de la dernière réunion du CHSCT qui remonte déjà au 15 avril dernier, vous nous aviez réaffirmé que l'amélioration des conditions de travail était une priorité de la direction générale.

Or, depuis, nous avons appris :

- que notre ministère allait encore perdre 2000 emplois dont 7 en Ardèche;
- que 2500 postes n'étaient pas pourvus;
- que les budgets de la DDFiP allaient encore baisser;
- que la valeur du point d'indice des agents de la Fonction Publique serait gelée à minima jusqu'en 2017;
- que des trésoreries allaient fermer (6 en Ardèche soit 25% du réseau);
- que, faute de moyens humains pour assurer le service public, vous alliez réduire les heures d'ouverture au public .... en langage libéral, cela se traduit par « réorienter la demande en modifiant l'offre »;
- qu'avec dernier plan triennal, d'autres services sont menacés et notamment les SIE.

Et pendant ce temps là, la charge de travail explose et sa complexité s'accroît.

Et pendant ce temps là, les agents sont confrontés au quotidien à la détresse de nos concitoyens et subissent le climat anti-fiscal et anti-fonctionnaire entretenus par nos dirigeants.

Et pendant ce temps là, les agents attendent toujours un véritable soutien et une véritable reconnaissance de leur travail.

Malheureusement, les résultats du baromètre social de décembre 2013 pour l'Ardèche confortent ces constats :

- 79% jugent ne pas disposer du temps nécessaire pour prendre connaissance des informations et de la documentation;
- 71% estiment ne pas disposer du temps nécessaire pour accomplir CORRECTEMENT leur travail;
- 81% des agents évaluent leur quantité de stress liée au travail importante et ce stress serait lié pour 67% des agents à la charge de travail;
- 90% ont le sentiment de travailler souvent ou de temps en temps dans l'urgence;
- 72% estiment que la DGFIP n'évolue pas dans le bon sens;
- 72% considèrent que l'administration n'accorde pas une place suffisante à leurs conditions de travail et 76% qu'elle n'est pas à leur écoute;

Les chiffres parlent malheureusement d'eux-mêmes!

Madame la présidente, le fossé se creuse de plus en plus entre une prétendue volonté affichée par la Centrale et les réalités du terrain!

Et malheureusement, les années se suivent et se ressemblent!!!

Les représentants de Solidaires Finances au CHSCT 07

Carole BACONNIER  
Jean Claude CATY

Sylviane LONGERAY  
Joël MOUNIER

## Ordre du jour

### 1/ Budget

*Voir pièce jointe.*

- Formations : toutes les formations n'ont pu se dérouler (problème de disponibilité de la seule salle existante sur Privas, de périodes chargées et de choix budgétaire.  
***Si vous n'avez pas été retenu en 2014, réinscrivez vous en 2015.***
  
- Casques téléphoniques : l'ISST a été surpris qu'aucun agent du Sip d'Aubenas n'ait souhaité les utiliser alors que les services de recouvrement et les Sip qui les ont testés, les ont appréciés. En Ardèche, les collègues de l'enregistrement de Privas qui les utilisent au quotidien en sont très satisfaits.  
Si dans votre service, vous souhaitez les tester, rapprochez vous de Philippe Bastie, assistant de prévention.
  
- Perspectives 2015 : les membres du CHST ont donné leur feu vert pour que des actions soient engagées avant la prochaine réunion du CHSCT sur le vote du budget :
  - \* formations
  - \* matériel de sécurité électrique
  - \* matériel ergonomique prescrit par le médecin
  - \* 5 écrans 21,5 pouces réglables en hauteur : il a été demandé que pour les agents qui travaillent avec des double écrans, les écrans soient de dimensions identiques.  
De même, il a été demandé que les agents bénéficient d'une mini formation lors de la mise en place de nouveaux logiciels (ex : windows 7).

### 2/ Restructuration des postes

Lors du CTL du 21 octobre, Solidaires a demandé que les conséquences des fermetures des trésoreries sur les conditions de travail soient examinées en CHSCT. A ce titre, le CHSCT doit émettre un avis motivé.

En effet, ce projet nous a toujours été présenté comme indispensable pour améliorer les conditions de travail (sécurité, polyvalence) et que même les agents y étaient favorables (Tous?).

Pour nous, ces restructurations auront des conséquences non négligeables sur les conditions de travail des agents déplacés mais aussi pour ceux des trésoreries absorbantes.

D'ailleurs, si les fermetures de trésoreries et le transfert des agents dans les trésoreries restantes étaient le choix idéal, alors pourquoi dans le même temps réduire les plages d'ouverture au public ?

Après examen de différents documents (DU, TBVS, rapports de visites de l'ISST) et après contact avec des agents des trésoreries, Solidaires a proposé aux autres organisations syndicales un avis motivé sur ces restructurations.

Après une interruption de séance, quelques modifications y ont été apportées et l'ensemble des OS a validé cet avis (**voir pièce jointe**).

La présidente - directrice a 2 mois pour y répondre par écrit et les membres du CTL et du CHSCT seront destinataires de la réponse.

### **3/ Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) : campagne 2014/2015**

Pour 2015, la MAJ est simplifiée. Il n'y aura pas de questionnaire à remplir. Seule une MAJ par le chef de service est prévue.

Nous avons demandé que tous les agents soient sollicités afin qu'ils puissent y apporter d'éventuels modifications et y ajouter de nouveaux risques.

Le DUERP est en ligne sur Ulysse07 → les agents → conditions de travail → DUERP

**N'hésitez pas à le consulter et y apporter vos observations, le groupe de travail se réunira au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2015 et le DUERP devra être finalisé pour juin 2015.**

### **4/ TBVS (tableau de bord de veille sociale)**

Suite à notre demande insistante depuis un an, le TBVS 2013 nous a été enfin donné.

Une fois encore, nous constatons que dans plusieurs services, un nombre important d'agents ont mis des jours sur le CET (Direction, CDIF, trésoreries d'Annonay, d'Aubenas, Municipale...). En 2013, ce sont 192 agents sur 478 qui ont « alimenté » leur CET !!!

Une question se pose : est ce le choix volontaire des agents ou la dégradation des conditions de travail (charges en hausse, sous effectif...) qui fait qu'un nombre important d'agents ne prend pas la totalité de leurs congés ?

Le TBVS est un outil qui permet en le croisant avec d'autres outils (DUERP, fiches de signalement....) d'alerter la direction sur des situations difficiles.

### **5/ Suivi post professionnel**

Les maladies liées aux expositions professionnelles (amiante, substances cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction) surviennent plusieurs dizaines d'années après l'exposition.

Face à ce constat, les accords santé sécurité au travail de 2009 dans la fonction publique ont prévu l'organisation et la prise en charge post professionnel.

Si au cours de votre parcours professionnel, vous avez été exposés à ces substances, parlez en au médecin de prévention, le service RH et l'assistant de prévention.

## 6/ Divers

- Pôle enregistrement Privas : la DDFiP va voir pour la réactivation d'un code spécifique pour le travail sur l'ordinateur de l'accueil.  
Pour éviter des aller-retours au RDC, il a été demandé que l'enregistrement puisse utiliser l'accueil du SPF attendant au bureau de l'enregistrement.
- Registres hygiène et sécurité et conditions de travail : ils seront examinés lors d'un GT.  
*Pensez à aller annoter ce registre qui doit être accessible à l'accueil et non dans le bureau du chef de service.*
- Tournon : le rapport d'analyse des ondes émises par l'antenne « Orange » a été rendu par le CRIIREM.  
Des solutions sont proposées pour limiter l'exposition. Elles seront examinées en 2015.

## **LE SERVICE PUBLIC DU 21ÈME SIECLE VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE !**

